

ADDENDA #4

Date: Le 29 juillet 2016

Projet: Projet de remplacement de l'unité de traitement d'air (UTA) no 3 à St. John's

Les soumissionnaires doivent s'assurer que leurs propositions soient basées sur la version la plus récente des documents de soumission publiés et prennent en considération les informations ci-dessous, incluant toute information déjà publiée lors d'amendements ou Q&Rs antérieurs.

Les propositions ne respectant pas cette exigence seront rejetées.

1. APPEL D'OFFRES

Voir ECLAIRCISSEMENTS SUR LES EXIGENCE MÉCANIQUES (ci-joint)

Toutes les autres conditions et exigences demeurent inchangées.



ÉCLAIRCISSEMENTS SUR LES **EXIGENCES MÉCANIQUES**

CRACCF D'AAC Remplacement de l'UTA nº 3 Immeuble 25, St. John's, T.-N. 14 juillet 2016

Référence aux spécifications de l'appel d'offres

1. L'entrepreneur ne doit pas tenir compte des mentions de la section 02 82 00.02, Asbestos Abatement, des spécifications.

Section 23 05 93, Testing Adjusting and Balancing for HVAC, des spécifications

1. Supprimer toute mention de « Hydronic Systems ».

P.O. Box 13295, Stn "A" St. John's, NL A1B 4A5

CEL Project No. 15-2005 Page 1 Ph.: 709.754.1911 Fax: 709.754.1960